

SERVICES APGIS PROPOSES AUX SALARIES DU GROUPE CARREFOUR



AFFILIATIONS

(mise à jour, attestations tiers payant, télétransmission NOEMIE, ...):

☎ 01 49 57 17 43 | ✉ : apgis@apgis.com

L'APGIS met à votre disposition la possibilité d'adresser des documents :

- Par internet via l'espace assuré (mon compte) : <http://www.apgis.com>
- Faire une demande de prise en charge hospitalière
- Demander des documents (attestation de tiers payant, certificat d'affiliation, certificat de radiation)
- Poser une question d'ordre générale
- Transmettre des documents (copie d'attestation Sécurité sociale, facture optique ou dentaire, certificat de scolarité)
- Envoyer un message d'information (adresse postale NPAI, problème de connexion NOEMIE, certificat de scolarité en attente, ...)
- Géolocaliser un opticien
- Accéder à Fil'APGIS



PRESTATIONS (remboursements des soins) :

☎ 01 49 57 17 17 | ✉ : apgis@apgis.com

L'APGIS met également à votre disposition la possibilité de consulter vos remboursements :

- Par internet via l'espace assuré (mon compte) : <http://www.apgis.com>
- Par une ligne téléphonique dédiée **09 69 32 34 45** (numéro cristal)
- Par téléphone mobile (à connexion internet) : apgismobile.apgis.com

Ce service sécurisé est accessible par l'utilisation d'un mot de passe et d'un code secret que chaque assuré reçoit lors de son affiliation à l'APGIS et qui figurent sur la partie haute de vos décomptes APGIS.



PRISE EN CHARGE HOSPITALIÈRE :

En cas d'hospitalisation médicale, chirurgicale et maternité, une prise en charge hospitalière peut être effectuée :

- Via le site www.apgis.com : par le professionnel de santé (son espace dédié) ou directement par votre espace assuré
- Par courriel : pechospi@apgis.com
- Sur simple appel téléphonique : ☎ 01 49 57 16 52



DEVIS IDECLAIR DENTAIRE OU OPTIQUE :

Sur les frais dentaires et optique pris en charge par la Sécurité sociale, vous pouvez demander à votre praticien de remplir un devis IDECLAIR. Ces devis sont disponibles soit auprès de votre Service Paie ou sur le site internet de l'APGIS : www.apgis.com (accueil > Professionnels de Santé > Documents disponibles).

Le devis dûment complété doit être adressé à l'APGIS :

- Par internet : site www.apgis.com à disposition du professionnel de santé en optique
- Par courriel : optique@apgis.com / dentaire@apgis.com
- Par courrier : à envoyer à l'adresse mentionnée au dos du devis à l'APGIS - IDECLAIR CARREFOUR.
- appel téléphonique : Dentaire : ☎ 01 49 57 17 05
Optique : ☎ 01 49 57 17 29

Sous 48 heures (hors délais postaux), l'APGIS s'engage à vous indiquer le montant de son remboursement complémentaire ainsi que la somme restant à votre charge et à vous faire part de ses commentaires sur le niveau de prix proposé par votre praticien ou opticien.



RÉGIME ANCIENS SALARIÉS :

☎ 01 49 57 16 55 | ✉ : individuels@apgis.com



PRÉVENIR, CONSEILLER, ACCOMPAGNER FIL'APGIS :

Problèmes de vie quotidienne, prévention, dépendance, retour d'une hospitalisation, conseil et accompagnement nutrition

- un site internet dédié : <http://filapgis.apgis.com/carrefour>
- ☎ : une ligne téléphonique dédiée : **09 69 36 02 83** (numéro cristal)
- ✉ : une adresse mail spécifique : filapgis-carrefour@apgis.com
- votre espace assuré : <http://apgis.com>

